

Accusé de réception en préfecture : 006-220600019-20251107-lmc146750-DE-1-1

Date de télétransmission : 14 novembre 2025

Date de réception : 14 novembre 2025

DEPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES

—
République Française
—

COMMISSION PERMANENTE

Séance du 7 NOVEMBRE 2025

DELIBERATION N° 6

ORGANISMES ET COMMISSIONS - DÉSIGNATION DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

⌘⌘⌘⌘

La séance s'est ouverte à 12h20 le 7 novembre 2025 sous la présidence de Monsieur Charles Ange GINESY.

Présents : Mme Pierrette ALBERICI, Mme Joëlle ARINI, M. Bernard ASSO, M. Xavier BECK, Mme Marie BENASSAYAG, M. Yannick BERNARD, Mme Gabrielle BINEAU, Mme Alexandra BORCHIO FONTIMP, M. Bernard CHAIX, M. Frank CHIKLI, M. David CLARES, M. Roland CONSTANT, M. Jean-Pierre DERMIT, Mme Céline DUQUESNE, Mme Sabrina FERRAND, Mme Fleur FRISON-ROCHE, Mme Gaëlle FRONTONI, M. Jacques GENTE, M. Charles Ange GINESY, Mme Marie-Louise GOURDON, Mme Pascale GUIT NICOL, Mme Fatima KHALDI-BOUOUGHROUM, M. David KONOPNICKI, M. Jean-Pierre LAFITTE, Mme Vanessa LELLOUCHE, M. David LISNARD, M. Gérald LOMBARDO, M. Kévin LUCIANO, Mme Caroline MIGLIORE, Mme Françoise MONIER, Mme Sophie NASICA, M. Sébastien OLHARAN, Mme Martine OUAKNINE, Mme Michèle PAGANIN, M. Mathieu PANCIATICI, M. Michel ROSSI, Mme Anne SATTONNET, M. Joseph SEGURA, Mme Françoise THOMEL, M. Jérôme VIAUD.

Excusé(s) : Mme Christelle D'INTORNI, Mme Michèle OLIVIER, Mme Carine PAPY, Mme Valérie SERGI.

Pouvoir(s) : M. Didier CARRETERO à Mme Sophie NASICA, M. Patrick CESARI à Mme Gabrielle BINEAU, M. Eric CIOTTI à M. Xavier BECK, Mme Alexandra MARTIN à Mme Joëlle ARINI, M. Franck MARTIN à M. David CLARES, Mme

Catherine MOREAU à Mme Françoise MONIER, M. Philippe SOUSSI à Mme Martine OUAKNINE, M. Auguste VEROLA à Mme Gaëlle FRONTONI.

Absent(s) : M. Jean-Jacques CARLIN, Mme Anne RAMOS-MAZZUCCO.

La commission permanente,

Vu le code général des collectivités territoriales dans ses 1ère et 3ème parties ;

Vu l'article L3121-23 dudit code relatif à la désignation des représentants du Conseil départemental au sein de divers organismes ;

Vu les statuts de l'association RisingSUD prévoyant notamment qu'un représentant du Conseil départemental siège au sein du « collège 3 » regroupant les collectivités territoriales et les établissements publics de coopération intercommunale ;

Vu l'article 262 du code de procédure pénale ;

Considérant que la commission de révision de la liste annuelle des jurés de la Cour d'Assise des Alpes-Maritimes doit être renouvelée ;

Considérant le courrier, en date du 12 mai 2025, adressé conjointement par le Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Préfet maritime de la Méditerranée sollicitant le renouvellement du mandat des membres du Conseil maritime de façade Méditerranée ;

Considérant la demande adressée le 19 août 2025 par l'Académie de Nice relative au renouvellement triennal de la Commission académique sur l'enseignement des langues vivantes étrangères ;

Considérant le courrier du 29 avril 2025 adressé par la Préfecture des Alpes-Maritimes relatif au renouvellement de la composition de la commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur ;

Vu l'arrêté préfectoral du 8 octobre 2019 modifié en 2020, 2021, 2022 et 2023 fixant la liste des membres de la commission locale de l'eau (CLE) du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la Siagne ;

Considérant le courrier adressé par la Préfecture des Alpes-Maritimes le 29 juillet 2025 relatif au renouvellement de ses membres ;

Vu la délibération prise le 7 juin 2024 par la commission permanente désignant Mme Gaëlle FRONTONI pour siéger au sein du conseil d'administration de l'Observatoire de la Côte d'Azur en qualité de personnalité extérieure ;

Considérant que les conditions de parité, parmi les six personnalités extérieures désignées, n'étant pas respectées, un tirage au sort a eu lieu afin de déterminer, entre les organismes ayant désigné leurs représentants du sexe sur-représenté, qui est appelé à

désigner un représentant du sexe masculin ;

Considérant qu'à l'issue de ce tirage au sort, il s'avère que le Département doit procéder à cette désignation ;

Considérant le courrier du 3 juin 2025 adressé par le directeur de l'Observatoire de la Côte d'Azur relatif à cette désignation ;

Considérant le souhait de Mme FRISON-ROCHE d'intégrer la commission préparatoire « SMART Deal et éducation » ;

Considérant qu'il y a lieu de désigner des agents départementaux, pour siéger au sein des conseils d'administration des collèges suivants : Ludovic Bréa à Saint-Martin-du-Var, La Vésubie – Jean Saline à Roquebillière, René Cassin à Tourrette-Levens, La Sine à Vence, Jean Franco à Saint-Etienne-de-Tinée, Les Baous à Saint-Jeannet et Saint Blaise à Saint-Sauveur-sur-Tinée ;

Vu la délibération prise le 1^{er} juillet 2021 par l'assemblée départementale donnant délégation à la commission permanente ;

Vu le rapport de son président, proposant de désigner les représentants du Département appelés à siéger au sein de divers organismes et commissions ;

Après en avoir délibéré ;

Décide :

1°) de renoncer à l'unanimité, au vote au scrutin secret sur les désignations de la présente délibération en application de l'article L3121-15 du code général des collectivités territoriales ;

2°) de désigner pour siéger au sein :

➤ du « collège 3 regroupant les collectivités territoriales et les établissements publics de coopération intercommunale » de l'association RisingSUD :

- M. BERNARD ;

➤ de la commission de révision de la liste annuelle des jurés de la Cour d'Assises des Alpes-Maritimes :

- M. ASSO ;

- M. VEROLA ;

- M. LAFITTE ;

- Mme OLIVIER ;

- Mme ALBERICI ;

- du Conseil maritime de façade Méditerranée :
 - Mme BENASSAYAG, en qualité de titulaire ;
 - M. CESARI, en qualité de suppléant ;
- de la commission académique sur l'enseignement des langues vivantes étrangères de l'Académie de Nice :
 - Mme BORCHIO FONTIMP, en qualité de titulaire ;
 - Mme PAPY, en qualité de suppléante ;
- de la commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur :
 - Mme BENASSAYAG, en qualité de titulaire ;
 - Mme SERGI, en qualité de suppléante ;
- de la commission locale de l'eau (CLE) du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la Siagne :
 - M. KONOPNICKI, en qualité de membre de droit ;
- du conseil d'administration de l'Observatoire de la Côte d'Azur :
 - M. ASSO, en qualité de personnalité extérieure ;
- de la commission SMART Deal et éducation :
 - Mme FRISON-ROCHE ;
- des conseils d'administration des collèges suivants :
 - Ludovic Bréa à Saint-Martin-du-Var, l'adjoint au directeur des collèges en qualité de suppléant ;
 - La Vésubie – Jean Saline à Roquebillière, le directeur des collèges en qualité de suppléant ;
 - René Cassin à Tourrette-Levens, l'adjoint au directeur de la citoyenneté, de la jeunesse et des sports en qualité de suppléant ;
 - La Sine à Vence, le directeur des collèges en qualité de titulaire ;
 - Jean Franco à Saint-Etienne-de-Tinée, l'adjoint au directeur de la citoyenneté, de la jeunesse et des sports en qualité de suppléant ;
 - Les Baous à Saint-Jeannet, l'adjoint au directeur des collèges en qualité de suppléant ;
 - Saint Blaise à Saint-Sauveur-sur-Tinée, l'adjoint au directeur de la citoyenneté, de la jeunesse et des sports en qualité de titulaire.

En raison de conflits d'intérêts, les pouvoirs de Mme D'INTORNI à M. ASSO et de Mme SERGI à M. LAFITTE ne peuvent pas être pris en compte.

Pour(s) : 38

Mme Joëlle ARINI, M. Xavier BECK, Mme Gabrielle BINEAU, M. Didier CARRETERO, M. Bernard CHAIX, M. Frank CHIKLI, M. Eric CIOTTI, M. David CLARES, M. Roland CONSTANT, M. Jean-Pierre DERMIT, Mme Céline DUQUESNE, Mme Sabrina FERRAND, Mme Gaëlle FRONTONI, M. Jacques GENTE, M. Charles Ange GINESY, Mme Marie-Louise GOURDON, Mme Pascale GUIT NICOL, Mme Fatima KHALDI-BOUOUGHROUM, Mme Vanessa LELLOUCHE, M. David LISNARD, M. Gérald LOMBARDO, M. Kévin LUCIANO, Mme Alexandra MARTIN, M. Franck MARTIN, Mme Caroline MIGLIORE, Mme Françoise MONIER, Mme Catherine MOREAU, Mme Sophie NASICA, M. Sébastien OLHARAN, Mme Martine OUAKNINE, Mme Michèle PAGANIN, M. Mathieu PANCIATICI, M. Michel ROSSI, Mme Anne SATTONNET, M. Joseph SEGURA, M. Philippe SOUSSI, Mme Françoise THOMEL, M. Jérôme VIAUD.

Contre(s) : 0

Abstention(s) : 0

Déport(s) :

Mme Pierrette ALBERICI, M. Bernard ASSO, Mme Marie BENASSAYAG, M. Yannick BERNARD, Mme Alexandra BORCHIO FONTIMP, M. Patrick CESARI, Mme Fleur FRISON-ROCHE, M. David KONOPNICKI, M. Jean-Pierre LAFITTE, M. Auguste VEROLA.

Signé

**Charles Ange GINESY
Président du Conseil départemental**